

**Série « Annales »**

Annales  
**PASSERELLE ESC**  
Concours 2010

*Sujets et corrigés officiels*





# SOMMAIRE

---

## Présentation des concours Passerelle 1 et Passerelle 2 ..... 5

### *PASSERELLE 1*

#### Épreuves communes

- Synthèse de dossier ..... 17
- Test Arpège ..... 37
- Test d'anglais ..... 45

#### Épreuves au choix

- Allemand ..... 59
- Biologie ..... 66
- Créativité et gestion de projet ..... 77
- Droit ..... 82
- Economie ..... 92
- Education artistique ..... 110
- Espagnol ..... 112
- Gestion ..... 120
- Informatique ..... 134
- Management d'une entreprise d'hôtellerie-restauration ..... 140
- Marketing ..... 164
- Mathématiques ..... 183
- Philosophie, lettres et sciences humaines ..... 190
- STAPS ..... 209
- Technologie ..... 216

### *PASSERELLE 2*

#### Épreuves communes

- Synthèse de dossier ..... 227
- TAGE-MAGE ..... 246
- Test d'anglais ..... 251

#### Épreuves au choix

- Allemand ..... 265
- Biologie ..... 272
- Créativité et gestion de projet ..... 282
- Droit ..... 287
- Economie ..... 291
- Education artistique ..... 302
- Espagnol ..... 304
- Gestion ..... 312
- Informatique ..... 324
- Management d'une entreprise d'hôtellerie-restauration ..... 331
- Marketing ..... 356
- Mathématiques ..... 364
- Philosophie, lettres et sciences humaines ..... 367
- STAPS ..... 388
- Technologie ..... 394



# PRÉSENTATION DES CONCOURS

## ADMISSION EN 1<sup>RE</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNÉE

### RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES CONCOURS

#### Admission aux épreuves

- La banque PASSERELLE ESC propose des épreuves pour l'intégration en première ou seconde année des écoles adhérentes.
- Les conditions d'admission aux épreuves sont communes à chacune des 17 écoles supérieures de commerce utilisatrices de la banque PASSERELLE ESC.
- Un candidat ne peut s'inscrire qu'à une seule forme d'admission.

#### Admission aux écoles

Ne peuvent intégrer que les candidats admis qui sont titulaires de leur titre ou diplôme au 1<sup>er</sup> novembre 2011.

## ORGANISATION GÉNÉRALE

Chaque concours est composé d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission.

- Les inscriptions et le règlement des frais d'inscription se font sur Internet ([www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)) du 30 novembre 2010 jusqu'au 31 mars 2011 (minuit). Paiement des frais d'inscription uniquement par carte bancaire, d'un montant de 315€ pour les écrits (gratuits pour les boursiers) et 50€ pour les oraux (demi-tarif pour les boursiers).
- Les pièces obligatoires d'inscription doivent être déposées dans les plus brefs délais suivant l'inscription sur Internet (cf. règlement général du concours Passerelle ESC), sur le site d'inscription au concours [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com), ou à l'adresse suivante :

**Concours Passerelle ESC**

**BP 10404 – 63011 Clermont Ferrand Cedex 1**

**N° indigo : 0820 22 36 15 (0,09 € TTC/Minute)**

**Fax : 04 73 98 24 33**

Ces pièces sont :

- En fonction de votre cas :
  - boursier : une attribution définitive de bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur français de l'année en cours ;
  - sportif de haut niveau : une attestation de sportif de haut niveau délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports ;
  - handicapé : une attestation médicale de la Commission Départementale de l'Éducation Spécialisée (CDES) de l'Inspection Académique ou du Service de la Médecine Préventive de votre établissement.

### Les épreuves écrites (Passerelle 1 et Passerelle 2)

Pour la session 2011, l'inscription aux épreuves écrites d'admissibilité est un droit unique de 315 € (boursiers : épreuves écrites Passerelle 1 gratuites, épreuves écrites Passerelle 2 gratuites sauf coût lié au test TAGE-MAGE, soit 59 €) pour les 17 écoles de la banque **Passerelle**. Pour **Passerelle 2**, les candidats ayant déjà passé et validé le TAGE-MAGE ne paieront que 256 €.

- Les épreuves écrites se déroulent le mercredi 13 avril 2011 dans 39 centres :
  - Centres d'examens en France : Amiens, Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Chambéry, Clermont, Dijon, Évry, Grenoble, Guadeloupe, La Rochelle, Le Havre, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Nantes, Nice, Nouvelle-Calédonie, Paris, Pau, Poitiers, Reims, Rennes, La Réunion, Saint-Étienne, Strasbourg, Toulouse, Tours, Troyes, Vannes.
  - Centres d'examens à l'étranger : Casablanca, Dakar, Londres, Madagascar et Martinique.

Liste non exhaustive. D'autres centres d'examens sont susceptibles d'ouvrir, retrouvez la liste définitive sur [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)

- À l'issue des épreuves écrites, le jury de chaque école établit la liste des candidats éligibles.
- Affichage des résultats sur le site Internet [passerelle-esc.com](http://passerelle-esc.com) : mercredi 18 mai 2011 à 11 heures.

***Les candidats éligibles peuvent (du 18 mai, à 16 heures, au 25 mai, à midi) s'inscrire et prendre leurs rendez-vous pour les oraux sur le site Internet [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com). Ils ont, au terme de cette période, la possibilité de vérifier et modifier leur inscription jusqu'au 25 mai à midi.***

### Les épreuves orales

- Les droits d'inscription aux épreuves d'entretien sont de 50€ par école (demi-tarif pour les boursiers).
- Ces droits seront à payer par carte bancaire lors de l'inscription aux épreuves orales d'admission sur Internet ([www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com)).

### Les épreuves orales de langues vivantes\*

- Elles sont communes aux écoles de la banque ; il est prévu d'ouvrir des centres d'examen à Amiens, Brest, Chambéry, Clermont, Dijon, Évry, Grenoble, La Rochelle, Le Havre, Montpellier, Paris (pour Passerelle 2), Pau, Rennes, Saint-Étienne, Strasbourg et Troyes. Les oraux d'arabe se passent à Saint-Étienne, Troyes et Rennes, de chinois au Havre, ceux d'italien à Chambéry, Troyes ou Rennes, et ceux de russe uniquement à Clermont.
- Les épreuves d'entretien sont spécifiques à chaque école (se reporter au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com) et/ou au magazine et aux sites des ESC).
- À l'issue des épreuves orales, le jury de chaque école arrête la liste des candidats admis et sur liste supplémentaire.
- Affichage des résultats d'admission sur le site Internet le mardi 28 juin 2011 à partir de 11 heures.

*\*Anglais, arabe, allemand, chinois, espagnol, italien et russe.*

### Affectation dans les écoles

- Les écoles membres de Passerelle ESC ont élaboré une procédure d'affectation centralisée des candidats qui a pour but de faciliter la démarche d'inscription et d'intégration dans leur future école. Ainsi, en fonction de leurs résultats, les étudiants sont affectés à une école à partir d'une corrélation entre leurs souhaits d'intégration et leurs rangs définitifs d'admission. Les candidats recevront courant mai 2011, un guide sur les étapes clefs de ce processus d'affectation.

*Pour les coefficients et le nombre de places offertes, se reporter aux magazines **Passerelle 1 et 2** ainsi qu'au site **passerelle-esc.com**.*

**INSCRIPTION UNIQUE À TOUTES LES ESC**  
(du 30 novembre 2010 au 31 mars 2011, minuit)



**ÉPREUVES ÉCRITES D'ÉLIGIBILITÉ** (mercredi 13 avril 2011)



**RÉSULTATS D'ÉLIGIBILITÉ** (mercredi 18 mai 2011)



**INSCRIPTION AUX ORAUX DES DIFFÉRENTES ÉCOLES**  
(entre le 18 mai 2011, 16 h, et le 25 mai 2011, midi)  
Vérification et modification d'inscription possibles jusqu'au 25 mai 2011 à 12 h



**ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION**  
(du lundi 30 mai au samedi 18 juin 2011)

<p><b>ÉPREUVES</b> communes aux ESC Anglais obligatoire Seconde langue pour certaines ESC*</p>	<p><b>ENTRETIEN</b> propre à chaque ESC se reporter au site <i>passerelle-esc.com</i> et/ou au magazine et/ou aux sites des ESC</p>
--	---



**ADMISSION À UNE OU PLUSIEURS ESC** (le mardi 28 juin 2011 à 11 h)

\* Se reporter aux magazines Passerelle 1 et 2, et au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com).

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

**Pourront intégrer les candidats suivants qui seront titulaires de leur diplôme l'année du concours :**

- Les candidats français ou étrangers ayant réussi les épreuves organisées à la fin du premier cycle des universités françaises ou à la fin de la deuxième année des Instituts d'études politiques.
- Les candidats titulaires d'un diplôme universitaire de technologie ou d'un brevet de technicien supérieur.
- Les candidats issus de classes préparatoires de mathématiques spéciales et lettres supérieures.
- Les candidats titulaires d'un diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins deux ans post-baccalauréat, d'un titre homologué niveau III ou d'un titre étranger reconnu comme équivalent.
- Tous les candidats admis à se présenter en 2<sup>e</sup> année.

## LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 1*.

<p><b>PASSERELLE 1</b></p>	<p><b>Test Arpège</b></p>	<p><b>Test d'anglais</b></p>	<p><b>Synthèse de dossier</b></p>	<p><b>16 épreuves au choix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemand</li> <li>• Biologie</li> <li>• Créativité et gestion de projet</li> <li>• Droit</li> <li>• Économie</li> <li>• Éducation artistique</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Gestion</li> <li>• Gestion et négociation commerciale</li> <li>• Informatique</li> <li>• Management d'une entreprise d'hôtellerie restauration</li> <li>• Marketing</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Philosophie, lettres, sciences humaines</li> <li>• STAPS</li> <li>• Technologie</li> </ul>
----------------------------	-------------------------------	----------------------------------	---------------------------------------	--

## LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

**Langues vivantes**

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2<sup>e</sup> langue pour certaines ESC\* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.
- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
  - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
  - une conversation.

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

**Entretien**

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 15 avril 2011 (se reporter au site *passerelle-esc.com*).

\* Se reporter au magazine Passerelle 1 et au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com).

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

**Pourront intégrer les candidats français ou de nationalité étrangère titulaires, au cours de l'année du concours, d'un des titres ou diplômes suivants :**

- Diplôme français sanctionnant un cycle d'études supérieures d'au moins trois ans post-baccalauréat homologué ou certifié RNCP au niveau II.
- Diplôme Bac +3 ou Bac +4 français visé par le ministère de l'Éducation nationale, ou étranger reconnu comme équivalent. Diplôme de la FEDE (DEES).

## LES ÉPREUVES ÉCRITES

Se reporter au magazine *Passerelle 2*.

PASSERELLE 2	TAGE-MAGE	Test d'anglais	Synthèse de dossier	<p><b>16 épreuves au choix</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Allemand</li> <li>• Biologie</li> <li>• Créativité et gestion de projet</li> <li>• Droit</li> <li>• Économie</li> <li>• Éducation artistique</li> <li>• Espagnol</li> <li>• Gestion</li> <li>• Gestion et négociation commerciale</li> <li>• Informatique</li> <li>• Management d'une entreprise d'hôtellerie restauration</li> <li>• Marketing</li> <li>• Mathématiques</li> <li>• Philosophie, lettres, sciences humaines</li> <li>• STAPS</li> <li>• Technologie</li> </ul>
--------------	-----------	----------------	---------------------	--

## LES ÉPREUVES ORALES

Les épreuves de langue sont communes à toutes les écoles adhérentes à la banque. Un entretien est organisé par chaque école pour ses candidats éligibles.

### Langues vivantes

- Anglais obligatoire pour toutes les écoles.
- 2<sup>e</sup> langue pour certaines ESC\* : allemand, arabe, chinois, espagnol, italien ou russe.

\* Se reporter au magazine *Passerelle 1* et au site [www.passerelle-esc.com](http://www.passerelle-esc.com).

- Ces épreuves sont d'une durée moyenne de 20 minutes.
- Elles consistent en :
  - l'audition et le commentaire d'un texte non technique, enregistré,
  - une conversation.

Le texte est proposé au candidat et la traduction de certains passages peut lui être demandée. La conversation ne doit pas être limitée au thème de ce texte mais s'ouvrir sur la civilisation des pays dont on étudie la langue.

### **Entretien**

Il est défini par chaque école qui enverra une documentation aux candidats à partir du 15 avril 2011 (se reporter au site *passerelle-esc.com*).

# CONCOURS

# PASSERELLE 1





# ÉPREUVES COMMUNES

## PASSERELLE 1

Synthèse de dossier p. 17

Test Arpège p. 37

Test d'anglais p. 44

### Épreuves au choix

- Allemand ..... p. 59
- Biologie ..... p. 66
- Créativité et gestion de projet. .... p. 77
- Droit ..... p. 82
- Economie ..... p. 92
- Education artistique ..... p. 110
- Espagnol ..... p. 112
- Gestion ..... p. 120
- Informatique ..... p. 134
- Management d'une entreprise  
d'hôtellerie-restauration ..... p. 140
- Marketing ..... p. 164
- Mathématiques ..... p. 183
- Philosophie, lettres et sciences humaines. .... p. 190
- STAPS ..... p. 209
- Technologie ..... p. 216





# SYNTHÈSE DE DOSSIER

## Programme, conseils, bibliographie

### NATURE DE L'ÉPREUVE

Il s'agit d'une épreuve qui fait appel à la réflexion, à l'esprit d'analyse du candidat et, surtout, à sa capacité à distinguer l'essentiel de l'accessoire.

Les candidats reçoivent un dossier centré sur un problème donné, à caractère social, culturel, économique, comportant un certain nombre de documents sur le problème posé.

Il s'agit, dans un bref délai, d'en extraire les informations qui paraissent essentielles, en vue de fournir une synthèse portant sur la compréhension du texte.

### MÉTHODOLOGIE PROPOSÉE

#### A) *Analyse des documents du dossier*

Le candidat doit procéder à la lecture et à l'analyse rigoureuse des documents, pris d'abord isolément, puis dans leur ensemble. La brièveté de l'épreuve n'autorise que deux lectures :

- la première lecture doit permettre de découvrir le cadre du sujet et son contenu, d'effectuer la recherche initiale des idées fondamentales, des axes thématiques du dossier ;
- la seconde lecture, plus rapide, doit aboutir à relever dans l'ensemble des documents, l'identité, l'oppositon, la contradiction ou la complémentarité... des idées forces du dossier.

#### B) *Élaboration du plan*

Le plan doit traduire une démarche réfléchie du candidat sur les axes essentiels du dossier. Il ne doit donc pas être une succession neutre de titres ou une juxtaposition des documents du dossier.

Le travail de synthèse doit donc être construit à partir d'une idée générale. Le *plan* doit être *clair*, spécifique au sujet, expressif pour le lecteur, *cohérent* dans la progression et vis-à-vis du dossier : il doit répondre avec précision et rigueur à la problématique d'ensemble du dossier, à partir des seules données de ce dossier. Il doit contenir des structures apparentes avec des titres et des sous-titres.

#### C) *Rédaction*

La rédaction peut être facilitée par l'exploitation ou la reproduction adroite, des meilleures expressions et phrases des textes.

Le *style* doit être *sobre, concis* : les expressions vagues et passe-partout ou empruntées au langage parlé doivent être prohibées, ainsi que le style personnel. Les fautes de syntaxe et d'orthographe, l'irrespect des règles grammaticales et les impropriétés de langage pénaliseront les candidats.



La *synthèse ne doit pas dépasser trois pages manuscrites*. Cela exige d'éliminer toute formule inutile. Il convient cependant de soigner les transitions.

L'introduction ne doit pas dépasser *deux à trois phrases*. Il s'agit de présenter la nature du dossier et sa problématique. Parfois, une définition, ou la délimitation du sujet, peut s'avérer nécessaire, mais l'*annonce du plan* dans ses superstructures (parties) est *indispensable en fin d'introduction*.

Le *contenu de la synthèse* doit être présenté de *manière logique et cohérente* : les idées, les démonstrations et illustrations doivent s'enchaîner de manière réelle et non artificielle.

Au-delà même de son esprit d'analyse et de synthèse, le candidat doit projeter sa personnalité et son intelligence dans les choix qu'il opère entre les idées et les faits du dossier, dans la progression de sa démarche intellectuelle, dans l'articulation formelle d'une idée à l'autre, dans le choix et l'utilisation des illustrations mises au service des idées qu'il avance et qui traduisent perception et maîtrise du dossier.

Pour cette épreuve, il est nécessaire que le candidat maîtrise bien son temps, aussi est-il suggéré le déroulement suivant :

- lecture et analyse : 45 minutes ;
- élaboration du plan : 15 minutes ;
- rédaction de la synthèse et transcription sur la copie d'examen : 60 minutes.

### CRITÈRES D'ÉVALUATION

Ils porteront sur les aspects suivants :

- formulation d'un plan rigoureux ;
- pertinence de l'analyse et perception de l'essentiel ;
- clarté de la synthèse par une bonne maîtrise de la langue écrite.

# SYNTHÈSE DE DOSSIER

Ce cas a été rédigé par l'ESC Clermont.

Durée : 2 heures.

## MÉTHODOLOGIE ET CONSIGNES

A partir des seuls documents fournis, les candidats doivent rédiger une note de synthèse de trois pages maximum.

Il est rappelé que la synthèse doit mettre en évidence les idées essentielles du dossier, sans aucun commentaire personnel, dans le cadre d'un plan aux structures apparentes (I<sup>e</sup> partie, A, B, II<sup>e</sup> partie, A, B) comportant chacune un titre, et traduisant une démarche réfléchie sur l'ensemble des éléments contenus dans le dossier.

Chaque fois qu'un candidat, dans la synthèse, se réfère à un ou plusieurs documents du dossier, il doit citer entre parenthèses le ou les numéros du ou des documents concernés (exemple : doc. 1, doc. 2...).

## SUJET

### LA FAIM DANS LE MONDE

- Doc. 1 :** Déclaration universelle des droits de l'homme, 10 décembre 1948, articles 25 et 27.
- Doc. 2 :** Debelleix Emmanuelle, Barthelemy Simon, « Demain, 9 milliards de bouches à nourrir : comment faire ? » (*Terra Economica*, n° 49, novembre 2007).
- Doc. 3 :** Michel Louis, « Une aide financière record de la Commission à la mesure des besoins humanitaires croissants » (*Commission européenne*, revue annuelle, 2008).
- Doc. 4 :** Estival Laurence, « Le Sud à rude épreuve » (*Alternatives économiques*, n° 284, octobre 2009).
- Doc. 5 :** Denis Anne, « Plus d'un milliard d'hommes souffrent de la faim dans le monde » (*Les Echos*, 12 octobre 2009).
- Doc. 6 :** Hobbs Jeremy, « Journée mondiale de l'alimentation : il y a assez de nourriture sur terre pour nourrir toute la planète » (*Oxfam International*, 16 octobre 2009 [[www.oxfam.org](http://www.oxfam.org)]).
- Doc. 7 :** Denis Anne, « Alimentation : gestation laborieuse d'une gouvernance mondiale » (*Les Echos*, 19 octobre 2009).
- Doc. 8 :** Wynn Gerard, « Les OGM nécessaires pour lutter contre la faim – Académie GB » (trad. fr., Cl. Dossin, *Reuters*, 21 octobre 2009).
- Doc. 9 :** Keita Daba Balla, « Insécurité alimentaire au Mali : une alliance comme bouclier », (*Nouvel Horizon*, 22 octobre 2009 [[www.maliweb.net](http://www.maliweb.net)]).

- Doc. 10 :** Schutter (de) Olivier, « Toutes les conditions pour une nouvelle crise alimentaire sont réunies » (propos recueillis par Hervé Kempf et Clément Lacombe, *Le Monde*, 16 novembre 2009)..
- Doc. 11 :** Lacombe Clément, « La laborieuse gestation d'une gouvernance mondiale sur la sécurité alimentaire » (*Le Monde*, 17 novembre 2009).
- Doc. 12 :** Maris Bernard, « Le surpoids des pays riches » (« L'autre économie », France Inter, chronique du jeudi 19 novembre 2009).



## Déclaration universelle des droits de l'homme

### Article 25

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires ; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.

La maternité et l'enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu'ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

### Article 27

Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l'auteur.

## Demain, 9 milliards de bouches à nourrir : comment faire ?

Théâtre de conflits meurtriers, l'Afrique est aujourd'hui particulièrement touchée par la faim : sur les 854 millions de personnes sous-alimentées dans le monde, un quart vit au sud du Sahara. Alors que la communauté internationale avait convenu, en 1996, de réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde d'ici à 2015, ce nombre s'accroît chaque année de 4 millions. Le spectre des famines plane donc sur les 9 milliards d'âmes que comptera l'humanité en 2050. La désertification et les changements climatiques font craindre le pire : une élévation de température d'environ 2,5 °C pourrait entamer la production agricole mondiale de 3 à 16 % d'ici à 2080.

### Manger ou conduire ?

La réponse au problème ne se résume pas à « produire plus ». L'offre mondiale a néanmoins du mal à suivre la demande. Notamment parce que les classes moyennes des pays en développement s'enrichissent et s'alignent sur les menus du Nord. Selon la FAO, l'Organisation des Nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, la production de viande pourrait ainsi doubler d'ici à 2050. Or il faut 10 kilos de grain pour produire 1 kilo de bœuf et l'alimentation du bétail absorbe elle-même 44 % des céréales mondiales...

## Crime contre l'humanité

Résultat : le tarif du maïs a déjà bondi de 85 % entre 2005 et 2006 et celui du blé de 60 % depuis l'an dernier. Les cours s'affolent aussi du fait de la demande pour des usages non alimentaires, notamment ceux des carburants dits verts et des plastiques bio. Pour Jean Ziegler, rapporteur spécial auprès des Nations unies sur le droit à l'alimentation, le boom des agrocarburants constitue un « crime contre l'humanité » : pour remplir un réservoir de voiture, on brûle 230 kg de céréales, soit presque l'équivalent de la ration annuelle nécessaire pour un enfant dans les pays en développement (250 kg).

### Le bio comme solution

Mis au point par un centre intergouvernemental de recherche, il est issu du croisement d'une ancienne variété africaine très résistante et d'une variété asiatique à haut rendement. D'autres technologies, comme la micropropagation – la multiplication de plants in vitro – du bananier en Afrique orientale, ont déjà contribué à l'amélioration des conditions de vie dans les zones rurales, souligne Andrea Sonnino, expert scientifique de la FAO. L'organisation internationale a en outre plébiscité en mai 2007 les recettes de l'agriculture biologique : « Une conversion planétaire (au bio) sans défrichage de zones sauvages à des fins agricoles et sans utilisation d'engrais azotés déboucherait sur une offre de produits agricoles de l'ordre de 2 640 à 4 380 kilocalories par personne et par jour » (contre 2 785 actuellement fournies par l'agriculture conventionnelle). Si les rendements baissent un peu lors d'un passage du conventionnel au bio, ils « sont pratiquement multipliés par deux dès lors que l'on passe de systèmes de production à faible apport d'intrants à des modes de production biologique ».

Comment est-ce possible ? Grâce notamment aux cultures associées, comme l'explique Marc Dufumier, professeur à Agro Paristech, l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement : « Au Sahel, l'acacia albida joue l'équivalent du rôle de la luzerne chez nous. Les racines de ce grand arbre vont chercher de l'eau en profondeur, ses feuillages font de l'ombre et fixent l'azote et le CO<sub>2</sub>. Ses feuilles constituent ensuite une litière pour le sol, où on peut planter, et du fourrage pour les animaux. On raisonne ainsi à l'échelle d'un écosystème plutôt que d'augmenter le potentiel génétique de chaque plante. » Ces pratiques ancestrales ne demandent qu'à être améliorées par la science, c'est le sens du message de la FAO en faveur du bio.

De plus, les cultures extensives (canne à sucre, colza, maïs...) nécessaires aux rentables « nérocarburants » – comme les appellent leurs détracteurs – se substituent à l'agriculture vivrière. Les agrocarburants devraient ainsi entraîner une augmentation de 9 % des dépenses globales d'importations alimentaires dans les pays en développement. A moins que les agrocarburants de deuxième génération, utilisant l'intégralité d'une plante, ne s'imposent rapidement, il faudra choisir entre manger et conduire.

## 12 % des terres arables cultivées

Mais même sans biocarburants, certains experts estiment que l'augmentation d'un tiers de la population de la planète obligera à doubler la production alimentaire mondiale d'ici à 2050. Sur quels fronts pionniers miser ? Il reste très peu de terres arables à conquérir : on cultive 12 % des terres de la planète (soit 1,5 milliard d'hectares) et il ne reste guère plus de 120 millions d'hectares exploitables – en Amérique latine et en Afrique subsaharienne, essentiellement. En outre, les terres dont nous disposons sont menacées. Par l'érosion naturelle des sols, l'urbanisation galopante et l'appauvrissement de la biodiversité.

Le modèle d'agriculture productiviste, né après guerre en Europe et aux Etats-Unis, puis acclimaté par la « révolution verte » chez certains grands du Tiers-monde (Chine, Inde...), est à bout de souffle. Fondé sur la mécanisation, le développement de l'irrigation et la chimie (engrais et produits de traitement), il a certes permis d'augmenter considérablement les rendements et d'éradiquer les famines dans les pays riches.

Mais après soixante ans de croissance, les rendements de l'agriculture intensive peinent. Le recours massif aux intrants et aux pesticides pollue les eaux et atteint la santé humaine. L'agriculture est, par ailleurs, le premier contributeur du changement climatique, devant les transports, notamment en raison des émissions de méthane dans l'élevage. Certains parient donc aujourd'hui sur une « révolution doublement verte » : faire progresser les rendements sans nuire à l'environnement. Après la chimie, la biologie fournit pour cela quelques espoirs et pas mal de mirages. Dans ce rayon, les plantes génétiquement modifiées n'ont encore rien ou peu démontré si ce n'est leur efficacité à résister aux produits phytosanitaires ou à en produire elles-mêmes. Mais toutes les biotechnologies ne sont pas à mettre dans le même panier transgénique : les recherches sur l'amélioration des variétés ont, par exemple, permis la création du Nerica, le nouveau riz pour l'Afrique.

## Une aide financière record de la Commission à la mesure des besoins humanitaires croissants

Pertes humaines, populations déplacées et déracinées, dépourvues de moyens de subsistance, voire d'eau et de nourriture... Les catastrophes, qu'elles soient provoquées par l'homme ou d'origine naturelle, engendrent leur lot de désolations et de souffrances indicibles. A chaque fois, il en va de notre devoir d'humanité d'être aux côtés des populations dans le besoin, mais aussi de mettre tout en œuvre pour prévenir les conséquences prévisibles des catastrophes. Il s'agit là de l'expression concrète de la solidarité européenne, véritable pierre angulaire de nos valeurs fondatrices.

Au cours de l'année 2008, l'Union européenne est intervenue dans plus de 60 pays dans le monde pour porter secours à 120 millions de personnes. L'enveloppe financière mise en œuvre par la Commission européenne s'est élevée au final à 937 millions de personnes. Il s'agit d'un montant historique, reflet des besoins humanitaires qui sont, hélas, sans cesse croissants. Notre aide se déploie en vertu des principes humanitaires, c'est-à-dire de façon neutre, impartiale et indépendante, uniquement à l'aune des besoins des populations secourues et non de considérations politiques.

Durant le premier semestre de 2008, le prix des denrées alimentaires et des matières premières a fortement augmenté, entraînant 75 millions de personnes supplémentaires dans la spirale infernale de l'insécurité alimentaire. Désormais, le monde compte environ 973 millions d'êtres humains qui souffrent de faim. Face à ce constat dramatique et intolérable, nous avons renforcé notre réponse en doublant quasiment notre budget d'aide alimentaire d'urgence.

La fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles se sont encore accentuées en 2008, conséquences, entre autres, du réchauffement climatique de la planète. De l'Asie à l'Amérique centrale, en passant par l'Afrique, ce sont à nouveau des millions de personnes à qui l'aide humanitaire européenne a permis de surmonter les conséquences dévastatrices des cyclones, inondations et sécheresses.

A côté des désastres naturels, les populations civiles continuent de payer un lourd tribut aux crises uniquement imputables aux hommes. Si certains conflits font la une de nos médias comme la crise en Géorgie ou au Soudan/ Darfour, d'autres, non moins dramatiques, se déroulent loin des yeux et la conscience du monde, dans une discrétion qui confine parfois à l'oubli. C'est justement le rôle de la Commission européenne que d'apporter une aide humanitaire partout où les gens souffrent, qu'ils se trouvent en Somalie ou bien au Sri Lanka, en Afghanistan, en République Démocratique du Congo, ou encore au Zimbabwe.

L'année 2008 s'est hélas aussi achevée sur une note particulièrement sombre avec les combats et violences dans le territoire palestinien de la Bande de Gaza. Dans ce cas, comme dans d'autres conflits, le droit international humanitaire a été bafoué par les belligérants.

Il est inacceptable que les civils mais également les personnels humanitaires venant à leur secours soient directement mis en péril dans les combats, voire directement visés. La Commission européenne a de nouveau, par ma voix, continué à





## Les petits paysans, premières victimes

Les mauvais chiffres publiés par la FAO sont d'autant plus inquiétants qu'ils amplifient des évolutions déjà à l'œuvre. Depuis 2000, la malnutrition a augmenté dans les pays les moins avancés (PMA). La consommation alimentaire par habitant, mesurée en calories par habitant et par jour, est tombée de 2 390 calories en 2004 à 2 215 en 2006, et la situation s'est probablement aggravée sur la période 2007-2008, note la Cnuced, la conférence des Nations unies sur le commerce et le développement<sup>1</sup>.

1. Dans son Rapport 2009 sur les pays les moins avancés, Juillet 2009, disponible sur [www.alternatives.economiques.fr/doc44006](http://www.alternatives.economiques.fr/doc44006)

En Afrique centrale, la part de la population sous-alimentée est quant à elle passée de 36 % au début des années 1990 à 56 % une décennie plus tard. La production agricole mondiale s'est certes accrue de 2 % en moyenne annuelle entre 1980 et 2004, mais cette progression n'a pas permis d'améliorer la situation. Et pourtant, l'augmentation de la population pendant la même période n'a été que de 1,6 %. « *Le problème de la faim ne s'explique pas par un manque mondial de nourriture, mais par l'impossibilité d'une partie de la population d'y avoir accès, faute de ressources suffisantes* », rappelle Bénédicte Hermelin, directrice du Groupe de recherche et d'échanges technologiques (Gret), une organisation non gouvernementale (ONG) membre du Comité français pour la solidarité internationale (CFSI).

Premières victimes : les petits producteurs. Ils représentent 70 % des habitants de la planète souffrant de la faim (75 % dans les pays les moins avancés). Le problème d'accès à la terre, aux intrants<sup>2</sup>, ainsi que le manque de formation ou de moyens financiers pour favoriser le développement des circuits de stockage ou de distribution n'ont pas permis une augmentation de la productivité dans l'agriculture. De plus, ces producteurs ont été concurrencés par les importations de produits alimentaires moins onéreux que les produits locaux, car bénéficiant de coûts de production plus favorables ou de subventions. L'ouverture des frontières, préconisée par les organisations internationales, dont l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui devait favoriser la sortie de la pauvreté de ces Etats, s'est en réalité retournée contre eux. En Afrique, le riz thaïlandais s'est substitué aux céréales locales, tandis que le poulet brésilien mettait à mal les élevages. Du coup, les paysans ne parviennent pas à dégager un revenu suffisant de leur activité et s'enfoncent dans la pauvreté.

2. Intrants : engrais, pesticides, produits pour le bétail, etc. nécessaires à la production agricole.



## **Journée mondiale de l'alimentation : il y a assez de nourriture sur terre pour nourrir toute la planète**

Cette année, le sommet du G8 a promis de consacrer 20 milliards de dollars sur 3 ans pour soutenir les paysans et les consommateurs des pays en développement. Un engagement qui semble généreux, mais qui équivaut en réalité à offrir 6 dollars par an aux individus souffrant de faim. De nombreux donateurs souhaitent débloquer cette somme rapidement, sans paperasseries administratives excessives. L'initiative de l'Aquila, les résultats des sommets du G8 et du G20 ainsi que la rencontre, lors de l'Assemblée générale de l'ONU, entre la Secrétaire d'Etat Hillary Clinton et le Secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, témoignent d'un intérêt renouvelé à s'attaquer à la crise alimentaire. Une évolution plus que salubre.

### **Repenser l'agriculture**

Mais dans un monde marqué par le défi du changement climatique, les problèmes de la faim et de la pauvreté ne peuvent être résolus en injectant de l'argent dans les fertilisants, des semences à haut rendement et des systèmes d'irrigation à grande échelle. Ces éléments sont certes importants, mais ils ne sont pas toujours durables et ne répondent pas nécessairement aux besoins de l'agriculture familiale. On ne peut tabler sur un accroissement de la productivité alimentaire en se contentant d'intensifier la production agricole industrielle.

L'agriculture doit être entièrement repensée. Les pays pauvres et leurs agriculteurs familiaux doivent être au centre de ce processus. Les pays doivent investir dans les programmes de vulgarisation agricole et d'échanges paysans ainsi que dans les filets de sécurité sociale afin d'aider les plus pauvres à acheter de la nourriture locale proposée par les petits agriculteurs et vendeurs locaux.

Le changement climatique entraîne déjà d'importantes modifications dans les cultures saisonnières, spécialement sous les tropiques où vit la majorité des pauvres actifs dans l'agriculture. L'agriculture compte pour 14 % des émissions totales de carbone. Modifier la façon dont les agriculteurs exploitent les terres et les forêts sera donc un élément décisif dans la réduction des émissions et dans l'appui aux populations affectées par les aléas climatiques. Les paysans pauvres ne peuvent assumer le coût de ces changements, et le financement de l'adaptation au climat constitue donc un élément crucial des négociations de Copenhague qui se tiendront en décembre.



## Alimentation : gestation laborieuse d'une gouvernance mondiale

Le Partenariat pour l'agriculture et la sécurité alimentaire doit être lancé lors du sommet alimentaire qui se tient dans moins d'un mois. Mais les divergences entre Etats et entre institutions sont nombreuses.

Le cap du milliard de personnes sous-alimentées dans le monde a été franchi en 2009, soit 105 millions de plus en un an.

De nombreux appels à lutter contre la faim dans le monde ont été lancés la semaine dernière lors d'une série de réunions sur le sujet à Rome au siège de la FAO. Vendredi, Journée mondiale de l'alimentation, Jacques Diouf, directeur général de l'organisation onusienne, a une nouvelle fois martelé les chiffres alarmants : le cap du milliard de personnes sous-alimentées a été franchi en 2009, soit 105 millions de plus en un an. La crise économique mondiale n'est pas seule responsable de cette injustice. Il a rappelé les causes structurelles de cette dégradation – le sous-investissement depuis trente ans dans la petite agriculture familiale des pays pauvres –, appelant les grandes puissances à porter à 17 % la part agricole de l'aide publique au développement (son niveau de 1980), contre 5 % actuellement. Face au défi de nourrir plus de 9 milliards d'habitants d'ici à 2050, il faut, dit-il, résoudre « *le problème de la gouvernance de la sécurité alimentaire mondiale* », appelant de ses vœux la mise en place rapide du Partenariat mondial de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

### Dialogue de sourds

Ce projet est en germe depuis plusieurs années. La France en a reproposé l'idée en juin 2008, et les travaux ont commencé en janvier. Sauf que les négociations (*Les Echos* du 12 octobre) se transforment parfois en dialogue de sourds, Etats-Unis contre Europe, Sud contre Nord, sans parler des rivalités entre institutions.

Le partenariat, qui doit être lancé le 16 novembre lors du sommet alimentaire, est élaboré autour de trois volets : politique, scientifique et financier. Le premier, déjà acté, repose sur le Comité de sécurité alimentaire mondial (CSA), sorte d'assemblée générale de la FAO, dont la réforme devait être adoptée ce week-end. Elle prévoit d'élargir cette assemblée de 183 Etats aux grandes institutions (Banque mondiale, FMI, OMC), à la société civile, aux ONG, au secteur privé. Le second volet, encore à l'étude, consiste à créer un panel d'experts de haut niveau (sur le modèle du Giec pour le climat), capable d'éclairer les choix de long terme, souvent controversés (ouverture des marchés, biocarburants, accaparement des terres, etc.). Enfin, le volet financier, chargé de catalyser les fonds internationaux vers les projets définis par cette stratégie globale, reste à construire.

Mais l'unité est loin d'être acquise. Sur le fond, l'Europe et la France (chargée d'écrire la position européenne) conçoivent ce partenariat comme le moyen de définir une politique globale et cohérente de développement agricole, là où les Anglo-Saxons veulent limiter son ambition à une meilleure coordination sur le terrain des bailleurs de fonds. Washington a d'ailleurs ignoré les débats avant de proposer soudain, en septembre dernier, que le volet financier soit confié à la Banque mondiale. Impensable pour les pays du Sud et les ONG...



Il y a aussi les luttes de pouvoir, notamment la résistance du mastodonte FAO à se faire déposséder de la moindre parcelle de ses prérogatives. Car le nouveau CSA « *doit être détaché de la FAO et placé directement sous l'égide du Secrétariat général des Nations unies* », estime Ambroise Mazal, de l'ONG CCFD-Terre solidaire, membre du groupe de travail interministériel français sur le sujet.

### Débats épiques en vue

Changer de cap, mettre fin aux promesses non tenues, c'est l'objectif de ce partenariat et du prochain sommet qui doit « obtenir des Etats qu'ils acceptent de rendre des comptes et d'être transparents sur leurs programmes », a affirmé à l'AFP le rapporteur de l'ONU pour le droit à l'alimentation, Olivier de Schutter, ajoutant : « *Il faut éviter de confondre la lutte contre la faim avec celle pour la hausse des volumes agricoles, sinon les bénéficiaires seront les gros producteurs.* » Débats épiques en perspective avec le directeur général de l'OMC, Pascal Lamy.



## Les OGM nécessaires pour lutter contre la faim — Académie GB

Londres, 21 octobre (Reuters) – Le monde a besoin des organismes génétiquement modifiés (OGM) pour accroître la production alimentaire tout en minimisant son impact sur l'environnement, déclare mercredi l'académie des sciences britannique dans un rapport.

La Royal Society de Londres souligne dans son rapport « Le grand défi » auquel fait face la communauté internationale, qui va devoir nourrir 2,3 milliards de bouches supplémentaires d'ici 2050 tout en limitant l'impact de l'industrie agroalimentaire sur l'environnement.

L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a récemment prévenu que la communauté internationale devrait augmenter sa production alimentaire de 70 % d'ici 2050 et investir 83 milliards de dollars chaque année dans les pays en développement pour lutter contre la faim.

Augmenter la production alimentaire sans éroder les sols ni recourir massivement aux engrais représente un « défi énorme » pour le président du rapport de la Royal Society, David Baulcombe.

« *Il n'y a pas beaucoup plus de terres à exploiter et [...] nous souhaitons limiter l'usage des engrais* », a-t-il dit à Reuters.

« *Le problème de l'approvisionnement en nourriture devrait atteindre un seuil critique d'ici 10, 20 ou 30 ans* », a-t-il ajouté, précisant que cela laissait un peu de temps aux scientifiques pour développer de nouveaux produits agricoles.

L'ONU estime déjà que plus d'un milliard d'êtres humains souffrent de la faim. Selon des scientifiques, l'industrie agroalimentaire est directement ou indirectement responsable du tiers des émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

Dans son rapport, la Royal Society évoque le succès de la « révolution verte » des années 1960, qui a permis de plus que doubler la production alimentaire en 30 ans, mais qui a aussi eu des conséquences néfastes pour les sols.

C'est pourquoi la communauté internationale doit développer dans les 16 prochaines années des variétés de produits résistants aux maladies, à la sécheresse, à la salinité, à la chaleur et aux métaux lourds toxiques, préconise le rapport.

Les progrès de la science, notamment sur le séquençage ADN, ouvrent selon David Baulcome de nouvelles perspectives aux chercheurs.

Pour Greenpeace, promouvoir la culture des OGM est une mauvaise réponse à apporter à la faim dans le monde. L'ONG préconise de combattre la pauvreté, corrélaire de la faim, et d'aider les petits producteurs dans les pays en développement.

« *Pauvreté et faim sont intimement liées* », estime Marco Contiero, responsable de la question des OGM pour Greenpeace Europe.

Selon lui, le monde produit suffisamment de nourriture pour subvenir aux besoins de tous ses habitants à condition que les denrées soient plus équitablement partagées et qu'il y ait moins de gaspillage dans les pays développés.

## Insécurité alimentaire au Mali : une alliance comme bouclier

Selon les calculs de la FAO, l'agriculture des pays en développement a besoin d'investissements de 30 milliards d'USD<sup>1</sup> par an sous forme d'aide aux agriculteurs. C'est le niveau d'investissement nécessaire pour atteindre l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation en 1996 consistant à réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici 2015.

1. USD : *United States Dollar*.

Ce montant est faible lorsqu'on le rapproche des 365 milliards d'USD dépensés en 2007 pour soutenir l'agriculture dans les pays riches, des 1 340 milliards d'USD dépensés chaque année dans le monde sur les armements, et des milliers de milliards rapidement trouvés en 2008-2009 pour soutenir le secteur financier.

Un investissement annuel de 30 milliards d'USD produirait un bénéfice annuel global de 120 milliards d'USD qui permettrait d'améliorer la productivité agricole et consolider les moyens d'existence et la sécurité alimentaire dans les communautés rurales pauvres, mettre en valeur et conserver les ressources naturelles, étendre et améliorer les infrastructures rurales et élargir l'accès au marché, renforcer la capacité en matière de production et diffusion des connaissances, assurer l'accès à l'alimentation pour les plus démunis au moyen de filets de sécurité sociale et autres modalités d'assistance directe.

Des investissements tant publics que privés seront nécessaires, des investissements publics ciblés viseront à promouvoir et à faciliter les investissements privés, notamment par les exploitants agricoles eux-mêmes. A titre d'exemple, une nouvelle route publique dans une région fertile rend les investissements privés rentables dans cette région.

Le nombre de personnes sous-alimentées ayant augmenté approximativement de 105 millions en 2009, on compte à l'heure actuelle, 1,02 milliard de personnes souffrant de la famine dans le monde, ce qui signifie que presque un sixième de l'humanité est victime de sous-alimentation.

A l'occasion de la Journée et de la Semaine mondiale de l'alimentation 2009, réfléchissons à ces chiffres et aux souffrances humaines qu'ils recouvrent. Crise ou pas, nous disposons des connaissances requises pour lutter contre la faim. Nous sommes aussi capables de trouver de l'argent pour résoudre des problèmes lorsqu'on les considère importants. Travaillons ensemble pour garantir que la faim soit reconnue comme un problème critique et trouvons une solution.





d'encourager la perpétuation d'un mode de consommation aux impacts très négatifs. Si tout le monde imitait le régime alimentaire des Etats-Unis, il faudrait six planètes.

### ***Comment la question du climat affectera-t-elle l'agriculture ?***

L'agriculture est déjà victime du changement climatique, avec une sécheresse qui a réduit de 20 % les récoltes cet été en Inde, avec une sécheresse récurrente en Amérique centrale... Les projections pour 2020 sont très inquiétantes. En même temps, l'agriculture est coresponsable de cette situation : 33 % des émissions de gaz à effet de serre lui sont attribuables. Amener l'agriculture à mieux respecter l'environnement suppose de passer à des modes de production agroécologiques.

Document 11

## **La laborieuse gestation d'une gouvernance mondiale sur la sécurité alimentaire**

Cette fois, pas d'objectif daté : les dirigeants réunis du lundi 16 au mercredi 18 novembre à Rome pour le sommet mondial sur la sécurité alimentaire se sont abstenus de fixer une date pour éradiquer la faim dans le monde, qui touche plus d'un milliard de personnes. Alors que les documents préparatoires évoquaient l'année 2025, la déclaration finale, adoptée lundi 16 novembre, se fixe comme objectif de « *prendre aussitôt que possible des mesures pour éliminer durablement la faim* ».

Le texte, approuvé en l'absence de la totalité des chefs d'Etat ou de gouvernement du G8, à l'exception de l'Italien Silvio Berlusconi, se contente de rappeler les objectifs du millénaire, adoptés en 2000, à un moment où le monde comptait 800 millions de sous-nourris – réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim d'ici à 2015 – sans toutefois donner de chiffres sur les investissements nécessaires pour y parvenir.

Le sommet de Rome acte toutefois le lancement d'un « partenariat mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire », censé mieux coordonner les politiques de lutte contre la faim. « *Pour la première fois, on ne réforme pas des bouts de gouvernance sur ces questions, on essaye de la construire* », juge Ambroise Mazal, du Comité catholique contre la faim dans le monde (CCFD). Le problème est ancien. Etats, organisations des Nations unies, instances internationales comme la Banque mondiale ou l'Organisation mondiale du commerce, organisations non gouvernementales (ONG) : de nombreuses entités interviennent sur les questions agricoles ou alimentaires. Au risque de mener des politiques contradictoires ou de se faire concurrence.

## Le surpoids des pays riches

La mondialisation a un effet catastrophique sur les comportements alimentaires et provoque un développement du diabète et d'autres pathologies liées au surpoids. L'obésité se développe considérablement en Chine, en Inde, dans les Emirats arabes unis, etc.

### En France ?

En France aussi, longtemps épargnée, elle ne se porte pas mal : un peu plus de 10 % des Français sont obèses et 20 % des hommes et femmes de 55-64 ans le sont. L'obésité est inversement proportionnelle au revenu : sont d'abord touchés les ouvriers, les agriculteurs et les employés.

### On mesure là la perversité de la publicité ?

Perversité, malignité, perfidie de la pub qui ne vous dit plus aujourd'hui « mangez la saleté qu'on vous propose » mais « mangez la saleté qu'on vous propose et faites du sport ». C'est un peu comme si on vous vendait des pistolets et des balles, avec la mention : « N'allez pas tuer votre voisin. » Pour en finir avec la faim, comparons l'empreinte écologique des pays gavés et des pays affamés. L'empreinte écologique, c'est la surface qui permet d'assurer l'ensemble de votre consommation : nourriture, voitures etc. Elle est de 5,7 hectares par habitant aux Etats-Unis, d'un hectare en Afrique. Au total, un humain exige 1,3 hectare, alors que la terre ne peut lui en fournir qu'un seul. Cherchez l'erreur.



## Peut-on parvenir à une sécurité alimentaire mondiale ?

### I. L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE, UN PHÉNOMÈNE CROISSANT

(Cf. DOCUMENTS 2, 4, 5, 7, 9, 10 ET 12)

A. *L'aggravation de la faim dans le monde [depuis 2005]*

(Cf. documents 2, 4, 5, 7 et 9)

B. *Des perspectives alarmantes [à l'horizon 2050]*

(Cf. documents 2, 10 et 12)

C. *Le droit à l'alimentation, un droit de l'homme bafoué*

(Cf. documents 1, 2 et 3)

### II. LA RESPONSABILITÉ DES PAYS RICHES

(Cf. DOCUMENTS 2, 4, 5, 7, 10 ET 12)

A. *Un modèle de vie ruineux pour la planète*

(Cf. documents 2, 10 et 12)

B. *L'influence du réchauffement climatique*

(Cf. documents 2 et 10)

C. *Sous-investissement et concurrence des gros producteurs accroissent pauvreté et malnutrition dans les pays pauvres*

(Cf. documents 4, 5 et 7)

### III. DES RAISONS D'ESPÉRER MULTIPLES MAIS CONTROVERSÉES

(Cf. DOCUMENTS 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9 ET 10)

A. *Une polémique : l'espoir placé en les OGM*

(Cf. document 8)

B. *Un conflit d'intérêt : agriculture familiale locale vs agriculture productiviste*

(Cf. documents 2, 6 et 10)

C. *Des orientations encore inégalement partagées pour une gouvernance mondiale de la sécurité alimentaire [sommet de Rome, novembre 2009]*

(Cf. documents 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 11)

